



Janvier 2014

N°11

SOMMAIRE

Service informatique

Séminaire Président de Jury

Licences 2013

Prévention et lutte contre les incivilités

AGENDA FEDERAL

Bureau Fédéral
11 et 12 janvier à Iteuil

Comité Directeur
25 et 26 janvier à Mérignac

Assemblée Générale
15 et 16 mars à Compiègne

Service informatique

Ce mois-ci est mis à l'honneur le service informatique. Le responsable est Pascal LAGARDE, membre du Comité Directeur. Les membres du service informatique sont Caroline DUPUY, Damien MARANGONI, Aurélien ROUSSET, Benoît ROUSSET et Benjamin ROUSSET. Le service informatique a pour mission :



- la maintenance du parc informatique fédéral
- le soutien du secrétariat
- logiciel licences, compétitions, stages et formations
- site fédéral, du congrès et des finales
- affichage des notes pour les finales nationales

Au niveau international, le système utilisé pour l'affichage des notes lors du dernier Championnat d'Europe et pour le prochain Championnat du Monde est le système français créé et mis en place par le service informatique.



Séminaire Président de Jury

Le séminaire des présidents de jury a eu lieu les 4 et 5 janvier à Chartres. Cette réunion est toujours le moment de refaire un point sur l'actualisation du règlement sportif mais aussi de se projeter sur l'évolution du poste de président de jury vers celui du Directeur de compétition.

Licences 2013

La prise des licences championnat s'est clôturée le 16 décembre 2013 mais il vous est encore possible de prendre tous les autres types de licence (Sportive, Mini Twirl, Dirigeant, Cadre et Supporter).

Pour rappel, toutes vos statistiques sont disponibles au niveau de l'onglet consultation en cliquant sur la petite loupe à gauche du nom de votre structure, puis sur le bouton « Licences » tout en haut de la page qui s'affiche alors.

De nombreuses statistiques sont possibles : par saison, par sexe, par catégorie, statut de licence, type de licences.



Prévention et lutte contre les incivilités

Un guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport a été réalisé par le Ministère des Sports (ci-joint). Si vous êtes témoins de tels agissements lors d'une compétition, n'hésitez pas à en informer le Président de Jury présent afin qu'il effectue un rapport à la

Fédération.

Le lien pour y accéder : <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guidejuridique.pdf>